

# Gymnases: qui s'engage dans les domaines MINT?

Par la mise en place d'un Label MINT pour les gymnases en Suisse, l'Académie des sciences naturelles aimerait encourager la mise en place d'une culture MINT dans les écoles et les échanges de bonnes pratiques entre les écoles de maturité gymnasiale.

© Gianni Chiarini/felt

sc | nat 

Anne Jacob, scnat

Swiss Academy of Sciences  
Akademie der Naturwissenschaften  
Accademia di scienze naturali  
Académie des sciences naturelles

En 2017, la Suisse s'est retrouvée pour la septième fois à la première place du *Global Innovation Index* (<https://www.globalinnovationindex.org/gii-2017-report#>). Toutefois, ces performances sont essentiellement le fruit de compétences acquises dans le passé et par l'importation de compétences extérieures à la Suisse depuis environ dix ans, plutôt que de l'évolution constante des domaines MINT à l'intérieur du pays. La science et les développements technologiques sont donc essentiels à maintenir et à développer face à la concurrence internationale.

Un moyen de réagir à cela est l'encouragement de la mise en place d'une culture MINT dans les écoles. De nombreuses initiatives sont déjà en place au niveau international, souvent initiées par des associations statutairement similaires à l'Académie suisse des sciences naturelles, ou par des initiatives européennes. L'une d'elles, émise par AdvancED<sup>1</sup>, propose une certification STEM (*Science, Technology, Engineering, Mathematics*) aux États-Unis et dans plus de septante pays. Ces initiatives ont toutes le même objectif de stimuler la culture MINT dans les écoles.

## Un Label MINT pour les écoles suisses

Un groupe de recteurs et de doyens de gymnases (Kreuzlingen, Baden et Payerne) s'est donc attelé à la reconnaissance MINT (Label MINT) pour les gymnases suisses. C'est en effet au gymnase que les élèves choisissent majoritairement leur future vocation. Le Label a avant tout une valeur symbolique. Il doit servir à créer l'engouement de la culture MINT. Ce label sera accompagné de la création d'un réseau «MINT.ch», sous la forme d'une plateforme internet et de réunions d'échanges ouvertes à tous. La SCNAT organise le Label MINT via sa Commission d'encouragement de la relève, favorisant ainsi une diffusion à l'échelle nationale. Ce projet est soutenu par le programme MINT 2017-2020 des Académies suisses des sciences.

Les buts du Label MINT sont, entre autres, d'encourager les gymnases à implémenter la culture MINT dans leur institution. À ce titre, il ne s'agit pas d'encourager

Cette page fait partie de la série d'articles consacrée au concours *Science on Stage* ([www.sciencesnaturelles.ch/scienceonstageCH](http://www.sciencesnaturelles.ch/scienceonstageCH)) ainsi qu'au problème de relève dans les domaines Mathématiques, Informatique, sciences Naturelles et Technique (MINT) que connaît la Suisse depuis de nombreuses années. Elle est coordonnée par l'Académie suisse des sciences naturelles SCNAT ([www.scnat.ch](http://www.scnat.ch)).

uniquement les établissements qui se spécialisent dans les formations MINT, mais d'encourager tous les gymnases de Suisse à favoriser la culture MINT, y compris ceux qui sont spécialisés dans les sciences humaines, d'accompagner et de valoriser les gymnases développant des projets MINT. Le label n'a pas pour but de mettre les écoles suisses en compétition, mais de distinguer les établissements qui s'engagent dans la promotion des domaines MINT, de manière similaire au label de Swiss Olympic qui distingue les écoles s'engageant pour le sport d'élite. Il doit aussi mettre en réseau les gymnases labellisés afin de créer des collaborations et de construire une plateforme d'échanges pour toutes les écoles suisses, typiquement en décrivant leurs expériences et les bonnes pratiques entre les différents cantons et régions linguistiques.

Les écoles intéressées par un tel label peuvent obtenir des renseignements et télécharger les formulaires ad hoc sur le site [www.scnat.ch/labelMINT](http://www.scnat.ch/labelMINT). Le délai pour déposer son dossier de candidature est le 30 septembre 2018. La mise au concours est annuelle.

<sup>1</sup> [www.advanc-ed.org/services/stem-certification](http://www.advanc-ed.org/services/stem-certification)